

37930 - Des félicitations à l'entrée du Ramadan

La question

Qu'en est-il de la présentation de félicitations à l'arrivée du Ramadan en disant : bonne année ! ?

La réponse détaillée

Il n'existe aucune formule à employer à l'exclusion de toute autre pour présenter des félicitations à l'avènement du Ramadan. On peut utiliser toute expression qui rende le sens comme « **Bonne année** » ou d'autres expressions qui ne véhiculent rien qui soit religieusement interdit.

Allah le sait mieux.